

Direction Générale

Saint-Denis, le mercredi 1er mars 2023

secretariat.dg@chu-reunion.fr N/REF.: N°32-2023/LC/RR/SPC/AE

A l'attention de

Professeur Bérénice DORAY Doyenne de l'UFR Santé

Objet : mise en œuvre d'une plateforme NGS inter-laboratoires sur le site du CHU Nord.

Madame la Doyenne,

Pour faire suite au Copil Projet Exceptionnel qui a eu lieu le 14 février 2023, j'ai le plaisir de vous annoncer que le CHU de la Réunion va soutenir le projet de mise en œuvre d'une plateforme NGS inter-laboratoires sur le site du CHU Nord.

Je soutiens donc l'objectif de ce projet qui est l'internalisation des activités d'oncologie (oncogénétique constitutionnelle, hématologie moléculaire, anatomopathologie) et de génétique constitutionnelle (mucoviscidose, diabète de type 2) actuellement externalisées en métropole.

Je prends note que cette activité de séquençage va d'abord concerner l'hématologie ainsi que la génétique constitutionnelle avant de s'étendre aux activités d'Anatomo-Cytopathologie.

Dans la mesure où il n'y a pas de travaux spécifiques à mettre en œuvre pour le déploiement de ce projet, le démarrage de cette nouvelle activité peut être envisagé au mois de mai 2023.

Après analyse médico-économique du projet (un quasi-équilibre financier) et du montant des charges évitées par cette internalisation (1.3 millions d'euros / an), nous sommes convenus que cette activité serait également un facteur d'attractivité médicale tant en génétique qu'en anatomocytopathologie notamment.

Pour permettre la mise en place de cette activité, l'accompagnement du CHU sera le suivant : Une enveloppe d'investissement de 370 K€ (dont 356 K€ de biomédical).

Une enveloppe de charges à caractère médical supplémentaire annuelle de 792 K€ (dont 744 K€ sur les réactifs de laboratoires)

Une enveloppe de charges de personnels supplémentaires de 484 K€ qui correspond

à:

- 1 poste de Praticien Hospitalier
- 4 EPT de Techniciens de Laboratoire,
- 1,1 EPT d'Assistant Médico Administratif
- 0,6 ETP d'Agent de Service Hospitalier

Page 1 sur 2



Ces moyens, vont être mis à disposition du service de génétique dès que possible mais dans le cadre d'un suivi que je vous remercie de préparer. Le Copil Projet attend ainsi un bilan à 12 mois qui identifiera la très forte limitation du recours à l'externalisation pour les analyses reprises et la progression d'activité. Sur la base de ces deux éléments, les moyens humains pourront ainsi être pérennisés.

Je vous prie de croire, Madame la Doyenne, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général du CHU et du CHE

Lionel CALENGE

Copies:

Pr Peter VON THEOBALD, Président de la CME du CHU de La Réunion.

Dr Sophie BASTARD, Cheffe de Pôle, Biologie Pathologie.

Dr Claire GONIN, chef de service d'hématologie Biologique.

M. Richard ROUXEL, Directeur Général Adjoint.

Mme Nathalie HEULIN, Directrice des Affaires Médicales.

M. Gianni SERMONT, Coordonnateur Général des Soins.

M. Gilles EVRARD, Directeur des équipements biomédicaux.

M. Sylvain BATY, Directeur des Ressources Humaines.

Mme Suzanne COSIALS, Directrice de site du CHU Nord.

M. Jean-Michel BEAUMARCHAIS, Directeur des Affaires Economiques et Logistiques.

M. Jean-Jacques Leberre, Directeur référent des Pôles Médico-Techniques et des blocs opératoires.

M. Maxime Vert, Responsable du Contrôle de Gestion et du Management par les Pôles.